

MAIRIE DU PALAIS-SUR-VIENNE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121.10 du Code des collectivités territoriales)

ORDRE DU JOUR

SEANCE DU LUNDI 07 MAI 2018

Désignation du secrétaire de séance
Rapport du Maire (art. L 2122-23 du CGCT)
Approbation du compte rendu de la séance du 28 mars 2018

FINANCES

- 1 - Admission de titres en non valeurs – BUDGET COMMUNAL
- 2- Actualisation des tarifs de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure

RESSOURCES HUMAINES

- 3 - Tableau des emplois communaux
- 4 - Création d'un Comité Technique commun entre la collectivité et le CCAS

JEUNESSE

- 5 - Participation aux frais de séjour des enfants partant en centre de vacances

AMENAGEMENT

- 6 - Convention de fourrière avec la Société de Protection des Animaux
- 7 - Convention de partenariat et gestion éco-pastorale des bords de Vienne
- 8 - Acquisition de la propriété appartenant à la CGEP (groupe Rio Tinto)

GESTION

- 9 - Vœux - Décentralisation en danger
- 10 - AGGLO - Rapport d'activités 2016 de Limoges Métropole